

BULLETIN D'INSCRIPTION

21^e FOULÉES de Noisy-le-Grand

- ▲ à détacher et à retourner accompagné du certificat médical et de votre règlement à l'ordre du Trésor public avant le 26 avril 2017, sous enveloppe timbrée à :

Mairie de Noisy-le-Grand
Service des Sports
BP 49
93161 Noisy-le-Grand Cedex

- ▲ ou à déposer avec les documents nécessaires, sur rendez-vous entre 14 h et 17 h, les 25 et 26 avril 2017 au pôle Famille, sports & loisirs.



ORGANISÉ PAR LA VILLE DE NOISY-LE-GRAND ET
LE GROUPE ATHLÉTIQUE DE NOISY-LE-GRAND



Direction de la Communication de la Ville de Noisy-le-Grand / Mars 2017 - Réf. 613.3 / Réalisation graphique : Amélie Dupont / Imprimeur : Imprimerie du Val Neaubude

Place de la Libération
DIMANCHE 30 AVRIL | **21^e FOULÉES**
de Noisy-le-Grand

NOUVEAUX PARCOURS

3 COURSES

(10 km label régional FFA, 2 km, 1 km)

pour tous les âges et
toutes les catégories !

INSCRIPTIONS POSSIBLES
LE JOUR DE LA COURSE



1 INSCRIPTION
AUX 10KM
= 10%
reverse aux Restos
du cœur



Dimanche 30 avril, rendez-vous devant l'hôtel de Ville, place de la Libération, pour les 21^e Foulées de Noisy-le-Grand.

À chacun sa course !



La course des As - 10 km

📍 **Départ à 9 h 30**

Course ouverte à toutes et à tous, des cadets jusqu'aux vétérans (nés en 2001 et avant), licenciés ou non. Sous réserve d'autorisation médicale.



Coupe au premier de chaque catégorie. T-shirts et lots.

Classante qualificative pour le championnat de France du 10 km.

• Challenge entreprise et challenge par équipe

Formez une équipe de 10 participants au minimum et participez au challenge !

Lots aux premières équipes.

Inscription de l'équipe complète uniquement par courrier ou sur rendez-vous, avant le 26 avril.

Cours pour ton école !



La course des écoles 2 km*

📍 **Départ à 11 h 15**

Devant l'hôtel de Ville, place de la Libération. Réservée aux enfants nés en 2006 et 2007. Lots à tous les arrivants.

Courez en famille !



La course « éveil athlétique » 1 km*

📍 **Départ à 11 h 30**

Devant l'Espace Michel-Simon. Réservée aux enfants nés en 2008 et après. Les parents sont invités à courir avec leur enfant. Lots à tous les arrivants.

Comment s'inscrire ?

• **Par correspondance** en retournant le bulletin ci-contre complété et accompagné des droits d'inscription (chèque à l'ordre du Trésor public) et du certificat médical pour la course des As (10 km) **avant le 26 avril 2017.**

• **Sur rendez-vous les 25 et 26 avril 2017** entre 14 h et 17 h, au pôle Famille, sports & loisirs, à l'hôtel de ville, place de la Libération, en vous présentant muni de tous les documents nécessaires. Tél. : 01 45 92 75 98

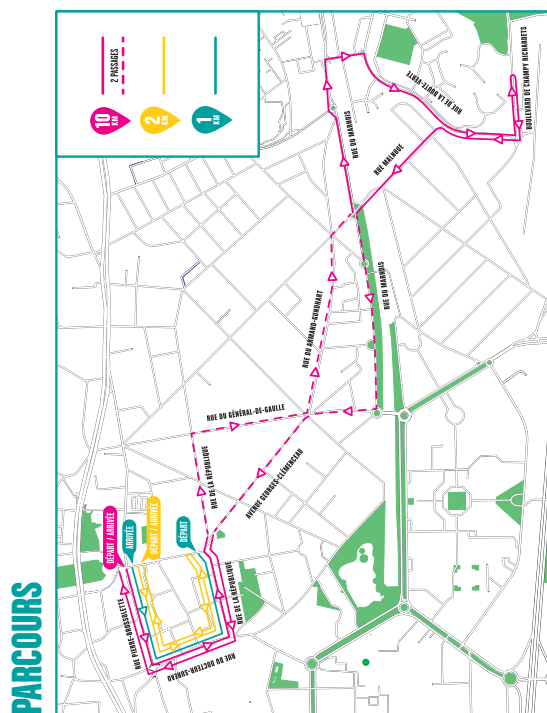
• **Le jour de la course**, de 7 h 30 à 9 h, devant l'hôtel de Ville, place de la Libération (sauf pour les inscriptions par équipe ou entreprise).

Attention : les bulletins non accompagnés des droits d'inscription et/ou du certificat médical ne pourront pas être pris en compte.

Frais d'inscription

COURSE	1 km	2 km	10 km	Forfait groupe 10 coureurs et plus
Tarif unique	GRATUIT	GRATUIT	11 €	50 €

En cas d'inscription sur place, une majoration de 5 € est appliquée aux courses payantes. Un montant de 10 % des recettes sera reversé au « Restaurant du Cœur de Noisy-le-Grand ».



Bulletin d'inscription aux 21^e Foulées de Noisy-le-Grand à retourner avant le 26 avril 2017

Course des As 10 km mesurée (cases réservées - ne pas remplir)

N° de dossard

Catégorie

Distance choisie :

10 km

2 km

1 km

N° de Licence :

Club / groupe :

Nom :

Prénom(s) :

École (pour les courses enfants) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Tél. :

Date de naissance :

Sexe : M F

Pièces à fournir pour votre inscription à la course :

- si vous êtes licencié à la Fédération Française d'Athlétisme : votre licence ou sa photocopie.
- si vous ne l'êtes pas : un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition pour la course des As (10 km). Ce certificat devra dater de moins d'un an le jour de la course.

Date :

Signature :

AUTORISATION POUR LES MINEURS

Je soussigné(e),
autorise mon fils, ma fille,
à participer à la 21^e édition des Foulées de Noisy-le-Grand sous mon entière responsabilité.
Signature des parents, précédée de la mention Lu et approuvé :

L'envoi du bulletin vaut acceptation du règlement disponible sur www.noisygrand.fr
Tout coureur engagé autorise expressément les organisateurs des 21^e Foulées de Noisy-le-Grand du 30 avril 2017, ou les ayants droits ainsi que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course et ce pour une durée illimitée.

* Courses non classantes et non chronométrées, ne nécessitant pas de certificat médical.